

CERTIFICAT de RÉALISATION

Je soussigné Olivier BARDET, représentant légal du dispensateur de formation FOSEC atteste que :

Madame DUCHEMANN Ingrid

salarié(e) de la société INTERIM QUALITE - 71 RUE HENRI GAUTIER - 44550 MONTOIR DE BRETAGNE

a suivi l'action de formation :

Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST),

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- action de formation

qui s'est déroulée le/les **7 & 8 Juillet 2026**

pour une durée totale de **14 heures**.

Lieu : **FO-SEC Agence de Donges 201 Le Rocher DONGES - 44480**

Avis Favorable

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Saint Mitre Les Remparts,
le 08/07/2026

BARDET Olivier,
DG FOSEC



CERTIFICAT de RÉALISATION

Je soussigné Olivier BARDET, représentant légal du dispensateur de formation FOSEC atteste que :

Madame THOMAS Janick

salarié(e) de la société INTERIM QUALITE - 71 RUE HENRI GAUTIER - 44550 MONTOIR DE BRETAGNE

a suivi l'action de formation :

Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST),

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- action de formation

qui s'est déroulée le/les **7 & 8 Juillet 2026**

pour une durée totale de **14 heures**.

Lieu : **FO-SEC Agence de Donges 201 Le Rocher DONGES - 44480**

Avis Favorable

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Saint Mitre Les Remparts,
le 08/07/2026

BARDET Olivier,
DG FOSEC

